

Facture I02220100011633 du 06/03/2025 16:03:49 (NF525) Sign. : 525/0455-4 6I0e Shop & Qo - Encaissement Version 14.0.2426.2 21/11/2024 Nombre d'impression : 1 du 06/03/2025 16:04:12 Nombre de client : 1 Opération : vente - Biens		
Bureau Vallée	Magasin : BV BV CAHORS 694 CHEMIN DE BELLECROIX 46000 CAHORS FRANCE Tel : 0565302955 Email : bvcahors@orange.fr Tel SAV : 0565302955	Client (850) : Entreprise Privée ETABLISSEMENTS FOISSAC LIEU DIT TREBAIX 46090 VILLESEQUE FRANCE Siren : 404857401 TVA intra. : FR04404857401

Facture n°I02220100011633

Du 06/03/2025

	Article	Qté	PUHT	Taux TVA	Montant TVA	PVHT
Emporté 06/03/25 16:03	79429228 / TN2420 CART.LASER BRO TN2420 BK 3000P	1	66,66 €	20,00 %	13,33 €	66,66 € Dont Ecopart HT 0,05 €
Emporté 06/03/25 16:03	79429226 / DR2400 TAMBOUR.BRO DR2400 BK 12000P	1	66,58 €	20,00 %	13,32 €	66,58 € Dont Ecopart HT 0,05 €
TOTAL HT						133,24 €
Dont TOTAL ECOPART HT						0,10 €
TOTAL TVA						26,65 €
Total TTC						159,89 €

Vous avez été accueilli(e) par **RJ(Id:1024)**
(Caisse 1 1)

Nom TVA	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
Taux normal	133,24 €	20,00 %	26,65 €	159,89 €

Règlements	
06/03/2025 16:03:49 - CB	159,89 €

Portable : Tél. :	Signature du vendeur	Signature du client
Email :		

Garantie légale de conformité : 2 ans à compter de la livraison du bien.
 Le client reconnaît et accepte les conditions générales de vente figurant au recto des présentes. Le vendeur conserve la propriété des marchandises livrées jusqu'à l'encaissement effectif de toutes sommes dues par le client à quelque titre que ce soit. Des pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour de la facture seront applicables en cas de paiement postérieur à la date d'échéance figurant sur la facture. En cas d'impayés ou de rejet de chèque pour défaut de provision, les sommes recouvrées seront majorées à titre de clause pénale d'une somme forfaitaire de 40 euros.
 Aucun escompte n'est pratiqué. Taux des pénalités en l'absence de paiement : 10 % l'an (base Exact/360J). En sus, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixée à 40 € par le décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012, due au créancier en cas de retard de paiement, conformément à l'article 121-II de la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012.
 BV CAHORS 694 CHEMIN DE BELLECROIX 46000 CAHORS FRANCE
 SAS Au capital de 308230€ Siret : 92796373600016 SIREN : 9273963736 N° RCS : CAHORS 927963736 . TVA : FR47 927963736 Coda APE 4749Z